



DEPARTEMENT DE
MEURTHE-ET-MOSELLE
ASSOCIATION FONCIERE
D'AMENAGEMENT FONCIER
DE CLAYEURES

PREP
BUREAU

DELIBERATION DU BUREAU
DE L'ASSOCIATION FONCIERE

54
05

N° : 05/2023

Séance du : 13/10/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize octobre, à neuf heures, les membres du Bureau de l'Association Foncière, régulièrement convoqués en date du vingt-huit septembre deux mille vingt-trois, se sont réunis à la Mairie de Clayeures, sous la présidence de Monsieur Vincent COLLARD.

OBJET : Vote du budget 2023

Sur la base du rapport explicatif fourni aux membres du Bureau, annexé à la convocation, le Président présente les sections Fonctionnement et Investissement du budget 2023 dont la synthèse figure ci-dessous.

Section de Fonctionnement – Dépenses

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
011		CHARGES A CARACTERE GENERAL	
	6161	PRIMES D'ASSURANCES	340,00 €
	6281	COTISATIONS	1 300,00 €
	627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILIES	200,00 €
TOTAL		Chapitre 011	1 840,00 €
012		DEPENSES DE PERSONNEL	
	6413	PERSONNEL NON TITULAIRE	1 200,00 €
TOTAL		Chapitre 012	1 200,00 €
023		VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	
		VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	32 518,00 €
TOTAL		Chapitre 023	32 518,00 €
TOTAL		DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	35 558,00 €

Section de Fonctionnement – Recettes

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
70		VENTES DE PRODUITS – PRESTATIONS DE SERVICE	
	70685	AUTRES REDEVANCES ET RECETTES	35 558,00 €
TOTAL		Chapitre 70	35 558,00 €
TOTAL		RECETTES FONCTIONNEMENT	35 558,00 €

Section d'Investissement – Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
	1687	DETTES ENVERS DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	3 000,00 €
TOTAL		Chapitre 016	3 000,00 €
21		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	
	2183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	1 200,00 €
TOTAL		Chapitre 21	1 200,00 €
23		IMMOBILISATIONS EN COURS	
	231	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	238 463,00 €
TOTAL		Chapitre 23	238 463,00 €
TOTAL		DEPENSES D'INVESTISSEMENT	242 663,00 €

Section d'Investissement – Recettes

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	
021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	32 518,00 €
TOTAL		Chapitre 21	32 518,00 €
13		AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
	132	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS NON AMORTISSABLES	47 145,00 €
TOTAL		Chapitre 13	47 145,00 €
16		EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
	1641	EMPRUNTS	160 000,00 €
	1687	CREANCES SUR DES COLLECTIVITES ET ETABLISSEMENTS PUBLICS	3 000,00 €
TOTAL		Chapitre 16	163 000,00 €
TOTAL		RECETTES D'INVESTISSEMENT	242 663,00 €

Le Président soumet au vote ce budget 2023.

Le Bureau :

- Adopte le budget primitif 2023, équilibré en dépenses et en recettes pour les sections de fonctionnement et d'investissement et retient l'inscription des montants suivants :

- Section de fonctionnement :	35 558,00 €€
- Dépenses	35 558,00 €€
- Recettes	35 558,00 €
- Section d'investissement :	242 663,00 €€
- Dépenses	242 663,00 €€
- Recettes	242 663,00 €€

BUREAU
19 10 23

CONTRE : 0 ABSTENTION : 0 POUR : 8 VOTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré les 13/10/2023

Délibéré par le Bureau,

Au registre sont portées les signatures
Pour copie conforme
Le Président de l'Association Foncière,



Vincent COLLARD

Nombre de membres en exercice	10
Présents	8
Procuration	0
Nombre de votants	8
Suffrages exprimés	8

Caractère exécutoire du présent acte :

Le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Transmission au Représentant de l'Etat

Le 17/10/2023



Signature du Président